

CAHIER DES CHARGES

VERCORS EN SCÈNE

Tremplin amateurs

Le Cairn, centre culturel et sportif à Lans en Vercors, labellisé "scène ressource" par le Département de l'Isère, lance son premier tremplin artistique et ouvre un appel à candidature.

Porté par une volonté de soutien à la création locale, le Tremplin *Vercors en Scène*, créé en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal et la médiathèque intercommunale, souhaite mettre en lumière les artistes émergent·es du territoire du Vercors 4 Montagnes.

Ouvert aux artistes amateur·rices ou en voie de professionnalisation, ce tremplin culturel vise à offrir un espace d'expression et une vitrine aux talents artistiques locaux, tout en proposant un accompagnement d'une structure culturelle qualifiée. Au-delà de la performance, ce dispositif propose un accompagnement adapté aux artistes sélectionné·es, afin de nourrir leur démarche et soutenir leur développement.

Les candidat·es retenu·es par le comité de sélection présenteront leur univers sur scène, devant le public et un jury d'acteur·rices culturel·les (principalement composé de professionnel·les).

Deux soirées vibrantes, placées sous le signe de la diversité artistique et de la découverte. Tous les genres pourront être présentés : musique, danse, théâtre, cirque, magie, humour, etc. avec une attention particulière portée aux répertoires originaux et inédits.



APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes **artistes amateur·rices ou en voie de professionnalisation**, implanté·es sur le Vercors 4 Montagnes, et vous souhaitez faire découvrir votre univers et certaines de vos créations à un public curieux dans des conditions professionnelles ? N'hésitez plus !

- ➔ Vous pouvez candidater au 1^{er} Tremplin *Vercors en Scène* au Cairn de Lans en Vercors
- ➔ Via le lien du formulaire de candidature : <https://forms.gle/mNUqrHMgRhcuwkn8>
- ➔ Infos sur www.lecairn-lansenvercors.fr
- ➔ Renseignements : contactlecairn@lansenvercors.fr

Conditions d'accueil :

Le Cairn vous propose :

- Deux soirées :
 - * **SAMEDI 22 MAI 2027 de 19h30 à 22h30** : plateau musical, tous styles
 - * **DIMANCHE 23 MAI 2027 de 16h30 à 19h30** : plateau spectacle vivant, toutes disciplines (théâtre, stand up, danse, cirque, magie, humour, etc.)
- 20 minutes de jeu par groupes / troupes, avec des intermèdes assurés par un·e maître·sse de cérémonie
- Une scène en intérieur équipée son et lumières (installation technique commune et fixe)
- 2 régisseur·ses + 1 équipe de professionnel·les qui vous accompagnent
- Un public ! Installé en fosse le samedi et sur les gradins le dimanche
- Des prix pour les gagnant·es du Tremplin (accompagnement artistique : résidence de travail au plateau du Cairn, programmation en 1^{ère} partie, création d'affiche, enregistrement, relais dans d'autres manifestations...) à définir en fonction des besoins.
- Restauration légère

Reste à votre charge :

- Vos déplacements

Précisions essentielles :

- Être disponibles les samedi 22 ou dimanche 23 mai 2027 (en fonction du type de candidature)
- Temps sur scène : 20 minutes de jeu
+ 5 minutes d'installation et changement de plateau

- Temps de répétitions / balances succincts, le jour même
- Installation technique commune à tous les groupes (son, lumières)
- Pour la musique : être autonome en backline (instruments, sauf batterie commune + amplis).
- Pour le spectacle vivant : avoir des décors et accessoires minimalistes
- Prestation non rémunérée
- Intermèdes assurés par un·e maître·sse de cérémonie

Sélection

Un comité de sélection :

Principalement composé de professionnel·les locaux du spectacle vivant (dont musique), le comité de sélection étudiera l'ensemble des candidatures reçues et définira les artistes qui se présenteront sur la scène du Cairn lors du Tremplin *Vercors en Scène*, à raison de :

- 6 groupes le samedi 22 mai 2027, et
- 6 troupes le dimanche 23 mai 2027.

Il privilégiera les artistes :

- En voie de professionnalisation ou amateur·rices (la prestation n'étant pas rémunérée)
- Implanté·es sur le territoire des Quatre Montagnes de la communauté de communes du Massif du Vercors (communes : Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon-en-Vercors, Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Villard-de-Lans)
- Proposant des compositions et/ou arrangements originaux

Deux Jurys :

Majoritairement composés de professionnel·les de la musique d'une part et du spectacle vivant (autres disciplines) d'autre part, les deux jurys -présents sur chaque soirée- décerneront chacun leur prix au groupe ainsi qu'à la troupe, gagnant·es du Tremplin *Vercors en Scène* !

Un prix du public sera également attribué.

Calendrier

- 5 octobre au 1er décembre 2026 : candidatures ouvertes
- Janvier 2027 :
 - Annonce de la composition du comité de sélection
 - Analyse et sélection des candidatures
- 15 mars 2027 (au plus tard) : réponses à l'ensemble des candidat·es
- Mars 2027 : organisation du déroulé du Tremplin *Vercors en scène* (ordre, programmation)
- Mi-mars à mi-avril 2027 : conception des outils de communication
- Début mai 2027 :
 - Diffusion du programme du week-end
 - Annonce de la composition des jurys
 - Ouverture de la billetterie payante pour les 2 soirées
- **22 et 23 mai 2027 : Tremplin *Vercors en Scène***

Modalités d'inscriptions

Nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription en ligne !

Candidatures ouvertes du 5 octobre au 1^{er} décembre 2026.

→ A prévoir pour y répondre : informations sur votre groupe / troupe, description de votre projet pour le Tremplin, vos motivations, des liens audio et/ou vidéo de votre proposition artistique, une fiche technique ou dessin de vos besoins.

Si votre projet est retenu, il faudra ensuite nous transmettre :

- Au moins 3 photos et/ou visuels illustrant votre projet artistique
- Une présentation texte actualisée de votre projet artistique (deux versions : courte et longue)
- Pour les artistes mineur·es : une autorisation écrite d'un·e responsable légal·e sera demandée